

Juste Terre!

n°189 - AVRIL 2022

www.entraide.be

Suivez-nous sur Facebook et Twitter



Édito

Au moment où l'Ukraine s'enfonce dans l'horreur

Au moment où l'Ukraine s'enfonce dans l'horreur, nous réaffirmons notre inconditionnelle solidarité avec la population de ce pays plongée dans l'effroi de la guerre, les Russes qui s'y opposent au péril souvent aussi de leur vie et toutes les victimes de conflits dans le monde. C'est notre humanité qui est blessée en son cœur par toutes les détresses indicibles qui en découlent.

La guerre en Ukraine, pays gros exportateur de blé, va peser sur les exportations de blé et les prix des denrées alimentaires. Elle menace d'ores et déjà la sécurité alimentaire de centaines de millions de personnes dans des pays appauvris déjà fragilisés par la pandémie.

Antonio Guterres, le Secrétaire général des Nations unies, annonçait le lundi 14 mars que « la guerre en Ukraine pourrait déclencher un ouragan de famine ». Il a également évoqué un effondrement du système alimentaire mondial et déploré que l'Afrique en serait la première victime.

Aujourd'hui, déjà près de 700 millions de personnes souffrent de la faim et la guerre en Ukraine va venir aggraver lourdement la situation. Entraide et Fraternité et ses partenaires de terrain dans les pays appauvris au Sud partagent une inquiétude commune face aux famines qui s'annoncent.

En soutenant un programme de promotion de l'agroécologie sur trois continents, Entraide et Fraternité poursuit son travail d'appui à des systèmes agricoles et alimentaires sains, équitables, respectueux des droits humains et de notre environnement.

L'agroécologie et la souveraineté alimentaire sont pour nous des réponses efficaces et crédibles. à la dépendance mondiale vis-à-vis des importations de denrées alimentaires, d'engrais et d'énergie. Un modèle à défendre plus que jamais dans ce contexte de crise alimentaire mondiale aggravée par les effets de la guerre en Ukraine.

Cette défense d'un modèle alternatif passe aussi par la fin du libre-échange en matière agricole. Celui-ci pousse les pays à se spécialiser dans quelques cultures d'exportation et leur fait perdre leur maîtrise de leur alimentation. Ils deviennent vulnérables au moindre choc externe.

C'est la voie dans laquelle est engagée de manière essentielle Entraide et Fraternité.

■ **Valérie Martin**, département Communication
Quentin Hayois, département Éducation

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

Commerce international : le droit de faire du profit prime sur le climat et les droits humains

Des pesticides cancérigènes interdits en Europe mais exportés vers des pays du Sud et qui nous reviennent dans notre assiette ; des pommes importées du bout du monde moins chères que les pommes belges ; des achats en ligne par millions, livrés en 24h grâce au kérosène non taxé et au prix de la misère des travailleurs et travailleuses... le commerce international « explose » ces dernières années.

Nous dépendons largement du commerce international sans presque nous en rendre compte, jusqu'à ce qu'un virus ou une guerre entrave cette « belle » mécanique. Ces moments de crise sont une bonne occasion de se poser des questions. Par exemple : **quel est l'impact de ce commerce sans frontières sur le climat ?**

Dans une courte vidéo, Entraide et Fraternité montre que, sans un changement radical, le commerce international tel qu'organisé aujourd'hui nous pousse vers un véritable désastre écologique.

En cause ? Des traités commerciaux comme le Traité sur la charte de l'énergie ou l'Accord entre l'Union européenne (UE) et le Mercosur qui vont à contre-courant des efforts urgents pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, qui font passer le profit avant l'environnement et les droits humains...

De même pour les entreprises qui n'ont **aucune règle contraignante en matière de respect des droits humains et d'écologie**.

Dans ce contexte, le respect de l'Accord de Paris sur le climat ou du Green Deal européen est une véritable utopie.



Retrouvez la vidéo (2'12'') sur entraide.be/video-cic et mobilisez-vous !

Envie d'approfondir le sujet ?

Retrouvez notre analyse

Commerce et climat : un amour impossible ?
sur entraide.be/analyse_commerce-et-climat



FORÊTS



RESSOURCES



DROIT





ÉTUDE

COMMERCE AVEC L'UE UNE AUBAINE OU UN DÉSASTRE POUR LES PAYSANNES DU SUD ?

Le commerce international, en particulier les accords de libre-échange que l'UE signe avec d'autres (groupes de) pays, a des effets concrets sur le quotidien des paysannes des pays du Sud. Après avoir décrit la politique commerciale européenne, une nouvelle étude d'Entraide et Fraternité détaille ces effets sur l'emploi des femmes, sur leur santé, leur éducation, leur accès à la terre et aux semences.

À lire sur entraide.be/etude2022



Renaud Vivien

INTERVIEW RENAUD VIVIEN

La régulation des multinationales est cruciale. Un défi politique d'Entraide et Fraternité.

Le travail de plaidoyer occupe une place importante au sein d'Entraide et Fraternité. Renaud Vivien, coordinateur du Service politique d'Entraide et Fraternité, nous explique le contexte, les défis ainsi que les priorités d'action pour l'année 2022.

L'année 2022 marque-t-elle le début d'une ère plus violente ?

Il y a évidemment l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui chamboule nos perceptions. Mais on évolue en réalité depuis de nombreuses années dans un monde extrêmement violent. **Notre société est guidée par une violence économique structurelle qui tue chaque jour des citoyen-es.** Elle tue différemment mais, chaque année, un peu plus de deux millions de personnes meurent de faim ! Et c'est une estimation prudente. Au vu des tendances et décisions politiques, cette violence économique va s'aggraver en 2022.

Quelles sont ces tendances ?

Nous travaillons sur une série de thèmes qui empêchent la souveraineté alimentaire des populations et qui font obstacle à une transformation sociale et écologique de notre société.

L'aggravation de la dette des pays appauvris du Sud

En 2020 et 2021, dans le contexte de la pandémie, certaines dettes - pour rappel, illégitimes ou encore illégales - des pays du Sud ont été gelées. Mais ces pays, parmi les plus pauvres au monde, sont obligés de les rembourser cette année.

Ces pays auront ainsi moins d'argent disponible pour nourrir la population, pour financer les soins de santé ou encore l'éducation. Pour donner un exemple concret, **Madagascar a remboursé 148 millions de dollars l'année dernière. C'est le double de ce que demandait l'ONU pour lutter contre la crise alimentaire qui a frappé le pays en 2021.**

Le libre-échange à tout prix

Malgré la pandémie qui a démontré les limites de notre modèle de société, le libre-échange à tout prix reste le

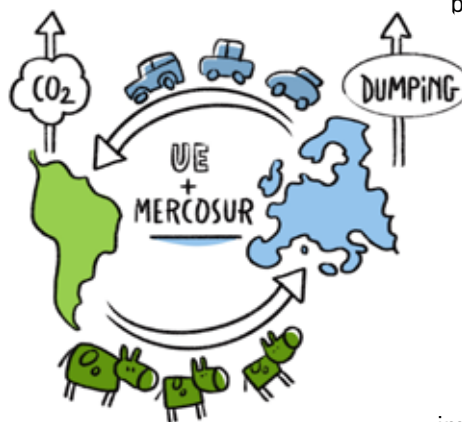
dogme de toutes les politiques. Lors du sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine mi-février 2022, les décideurs ont conclu qu'il fallait encore approfondir le libre-échange.

Un libre-échange qui accentue le changement climatique (le commerce international étant responsable de 30 % des émissions de gaz à effet de serre) et qui est protégé à l'heure actuelle par plus de 3.000 accords de commerce. **Aucun de ces accords ne dispose de clauses contraignantes au niveau environnemental et social !** C'est le cas notamment de l'Accord UE-MERCOSUR que nous pouvons heureusement encore bloquer. Le Traité sur la charte de l'Energie (TCE) est un autre accord de commerce particulièrement problématique. Il protège les énergies fossiles et permet aux multinationales de porter plainte contre les États si leurs profits espérés sont impactés par des politiques publiques visant à lutter contre le réchauffement climatique.

Y a-t-il des espoirs de parvenir à inverser ces tendances ?

Alors que la question stagne au niveau de l'ONU (puisque cela fait près de 10 ans que les États négocient un traité contraignant pour les entreprises), **la régulation des multinationales au niveau belge est à un véritable tournant cette année.**

Suite à la proposition de loi déposée en 2021 sur le devoir de vigilance des entreprises, il est essentiel aujourd'hui de faire pression sur les décideurs politiques pour qu'elle soit adoptée. Ce serait un tournant majeur. Une grande mobilisation - coordonnée par le CNCD avec une grande implication d'Entraide et Fraternité - débute avec cet objectif en ce mois d'avril.



Par contre, concernant la dette, on ne peut qu'être déçu. Malgré un accord de gouvernement qui inscrivait que la

Belgique œuvrerait pour l'annulation de la dette des pays du Sud, rien n'a été fait jusqu'ici dans ce sens.

La position actuelle de la Belgique concernant le Traité sur la charte de l'Énergie (TCE) est jusqu'ici également décevante. Rappelons que le TCE est un accord de commerce qui fait à la fois obstacle aux engagements climatiques pris par nos États mais aussi aux politiques de lutte contre la précarité énergétique. Le TCE peut, par exemple, être invoqué contre les États qui prendraient des décisions d'intérêt commun en réglementant les prix du gaz et de l'électricité ou en taxant les surprofits accumulés par les producteurs d'énergie. **Pour l'instant, le gouvernement belge est contre la sortie du TCE. Mais, le 24 mars, tous les groupes politiques siégeant au Parlement européen ont demandé à la Commission européenne de préparer la sortie du TCE. Cela constitue une petite victoire politique qu'il faut maintenant concrétiser à l'échelle de la Belgique notamment.**

Comment comptez-vous renforcer votre travail d'interpellation ?

Nous observons que **le plaidoyer plus technique et direct auprès des décideurs politiques n'est pas suffisant**, et ce même lorsque l'accord de gouvernement reprend des revendications d'Entraide et Fraternité.

Nous devons donc **susciter une mobilisation citoyenne forte afin d'amplifier la pression sur les décideurs politiques**. Notre priorité sera la mobilisation contre le TCE avec déjà une grande mobilisation prévue en mai. Gardons en tête ce que nous avons atteint lors de la mobilisation contre le CETA qui n'a pas été ratifié entièrement suite à la mobilisation citoyenne. Cela peut donc fonctionner ! Entraide et Fraternité va également continuer à être présente dans les grands médias et notamment dans la presse francophone.

Allez-vous travailler sur de nouvelles thématiques ?

Nous avons l'ambition de **davantage explorer l'impact du libre-échange**, plus particulièrement dans le secteur agricole, sur les femmes. Cette question du libre-

échange restera un enjeu fondamental dans les années à venir. **La guerre menée en Ukraine et ses répercussions sur la sécurité alimentaire des populations du Sud démontrent bien la nécessité de réécrire les règles du commerce international** afin de protéger le modèle agroécologique et de réduire la dépendance des pays aux importations de denrées alimentaires, d'engrais et d'énergie. À cause du libre-échange, les pays ont perdu la maîtrise de leur alimentation et deviennent vulnérables au moindre choc externe. Ce qui se traduit par une augmentation brutale du prix des aliments pouvant causer des famines. Des pays où nous avons des partenaires, comme le Rwanda, la RD Congo et Madagascar, dépendent à plus de 65 % de la Russie et de l'Ukraine pour leurs importations de blé !

Nous allons également nous intéresser aux **accaparements de terre qui résultent du mécanisme de compensation carbone**. Les entreprises, afin de compenser leurs émissions de CO2, achètent des forêts... qui sont pourtant habitées par des populations locales !

Sur la question des dettes, nous collaborons enfin avec un avocat afin d'explorer les pistes législatives en Belgique pour forcer les banques privées implantées en Belgique à prendre leur responsabilité dans l'allègement des dettes des pays du Sud.

■ Propos recueillis par **Quentin Minsier**
Chargé de communication

UNE ÉTUDE SUR LE SOUTIEN BELGE AUX ACCAPAREMENTS DE TERRE À MADAGASCAR

En ce mois d'avril, le secteur politique se rend à Madagascar avec le CETRI afin de réaliser une étude sur les accaparements de terre dans ce pays, et notamment sur les accaparements de la multinationale Tozzi Green, pourtant financée par la banque publique belge de développement BIO. L'impact des recommandations de la Banque mondiale et du FMI, deux organisations internationales où la Belgique dispose d'un poids certain, seront aussi analysés. Une restitution de l'étude sera réalisée auprès des décideurs politiques belges et malgaches ainsi qu'auprès des dirigeants de BIO. Les résultats seront aussi diffusés auprès des citoyen·nes belges et malgaches.



L'annulation de la dette du Sud

Un cadeau aux régimes corrompus ?

Vous avez été nombreux et nombreuses à réagir à notre pétition pour l'annulation des dettes du Sud¹. Certains commentaires postés sur le compte Facebook d'Entraide et Fraternité laissent penser que si les pays du Sud sont endettés, c'est à cause de la corruption et de la « gestion du pays par des malhonnêtes ». En d'autres termes, qu'annuler les dettes des pays du Sud reviendrait à faire un cadeau aux régimes corrompus. Cet article nous éclaire sur une réalité bien différente !



Tous les pays surendettés ne sont pas dirigés par des corrompus

En 2021, plus d'un tiers des 135 pays appauvris au Sud étaient en situation de surendettement ou en défaut de paiement, partiel ou total. La présence de la corruption ne peut donc pas expliquer à elle seule un phénomène de cette ampleur.

Pour qu'il y ait un corrompu, il faut un corrupteur

Des manœuvres de corruption peuvent être commises par des représentants d'entreprises situées dans les pays du Nord comme vient le rappeler la récente enquête journalistique *Congo Hold up*. Certains Belges comme le banquier Jacques De Groote (devenu par la suite directeur exécutif de la Belgique à la Banque mondiale et au FMI) ont directement conseillé des dictateurs comme Mobutu. Épinglons également le cas plus récent de l'ancien ministre Armand de Decker impliqué dans l'affaire du « Kazakhgate ». Signalons enfin que, jusqu'il y a encore une dizaine d'années, le droit belge autorisait la déductibilité fiscale de certains avantages indus versés à des agents publics étrangers, autrement dit les « pots-de-vin » !

La corruption existe aussi dans les pays du Nord

Les corrupteurs tout comme des corrompus sont parfois situés dans les pays du Nord. Citons le cas de l'ancien président français Nicolas Sarkozy condamné à trois ans de prison pour corruption. La Belgique n'est pas non plus en reste, comme le dénonce le juge Michel Claise. Spécialiste des affaires de délinquance financière, il affirme que « nous sommes dans un pays corrompu » !



Dettes et corruption marchent ensemble

De nombreux despotes ont pu se maintenir au pouvoir grâce au soutien indéfectible de leurs créanciers même lorsque les preuves de corruption et de détournement massif de leurs prêts éclataient au grand jour. C'est le cas, par exemple, de **Mobutu qui, pendant des décennies, a été soutenu politiquement et financièrement par les États comme la Belgique**, par le FMI ou encore la Banque mondiale. À l'inverse, des dirigeants élus démocratiquement ont été renversés, voire assassinés - comme Thomas Sankara, au Burkina Faso -, lorsqu'ils osaient remettre en cause le paiement des dettes illégitimes.

« Bonne gouvernance » : le cache-sexe de la libéralisation et de l'austérité budgétaire

La « bonne gouvernance » est dans les faits souvent confondue avec l'amélioration du « climat des affaires » au bénéfice des multinationales. **Relevons l'hypocrisie du FMI et de la Banque mondiale qui, d'un côté, appellent les pays à lutter contre la corruption et, de l'autre, recommandent, voire imposent, des mesures qui réduisent les moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des États. Ce qui complique très fortement la lutte contre la corruption par les agents étatiques.** Sur le terrain, les partenaires congolais d'Entraide et Fraternité dénoncent l'austérité imposée à la RD Congo car elle aggrave la précarité de millions d'agents de l'État dont font partie les enseignant-es en leur retirant tous les mois 15 % de leur salaire alors qu'un-e enseignant-e touche déjà moins de 100 dollars par mois.

¹ Cette pétition a été lancée en 2021 par 7 organisations de la société civile belge : Entraide et Fraternité, Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations, CADTM, CNCD-11.11.11, 11.11.11, OXFAM Belgique et Broederlijk Delen. Voir www.annulerladette.be

Annuler la dette ou lutter contre la corruption : pourquoi choisir ?

La lutte contre la corruption ne devrait pas être un préalable à l'annulation des dettes car cela revient à maintenir un *statu quo* injuste dans laquelle les dettes continuent d'être remboursées coûte que coûte, aux dépens des besoins sociaux des populations. Dans le même temps, les créanciers privés et les banques de développement qui continuent d'être remboursés intégralement ne tirent aucune conséquence de leur co-responsabilité dans l'endettement du Sud. **La mise en place d'un audit des dettes associant les député-es ainsi que les sociétés civiles du pays créancier et des pays débiteurs permettrait de révéler les irrégularités (comme des manœuvres de corruption) et l'illégitimité de certaines dettes que la Belgique continue de percevoir aujourd'hui.**

Annuler la dette, c'est avant tout poser un acte de justice

Comme le mentionne notre dernière pétition, « **nombre de pays appauvris dont la RD Congo ont dû, après leur indépendance, payer une partie de la dette coloniale** ». La RD Congo n'est pas un cas isolé. Haïti a dû payer à partir de 1825 à la France la « rançon de l'indépendance » afin d'indemniser les anciens propriétaires d'esclaves. Celle-ci constitue de toute évidence une dette illégitime que la population haïtienne n'a eu fini de payer qu'en 1947 ! **Face à ces injustices, des réparations sont nécessaires** et peuvent prendre la forme d'une annulation de dette. Ajoutons que le capital de la dette a déjà été mainte fois remboursé par les pays du Sud. La remise en cause des dettes doit nécessairement s'accompagner d'un rejet des conditionnalités des bailleurs de fonds, qui profitent largement aux multinationales. **À travers l'annulation des dettes, c'est donc toute une logique néocoloniale que nous voulons stopper.**

Annuler la dette pour améliorer les conditions de vie des populations : à quelle condition ?

Cette question importante a été débattue lors du séminaire organisé en 2021 au Parlement fédéral belge par le CADTM et Entraide et Fraternité. À cette occasion, les intervenant-es du Sud ont unanimement rejeté les conditionnalités du FMI tout en posant la nécessité de **conditionner les annulations de dettes afin que les fonds libérés servent à financer des dépenses vitales**



ENTRAIDE &
FRATERNITÉ

Annuler une dette injuste et meurtrière

CAMPAGNE 2020-2021



comme le renforcement des services publics. Mais pour être légitimes, précisent-ils, ces conditions doivent être définies avec les organisations de la société civile et les parlementaires des pays débiteurs qui doivent également être en mesure de contrôler la bonne utilisation des fonds. Pour que cela soit possible, notre rôle en tant qu'ONG du Nord est de renforcer ces organisations de la société civile du Sud, en particulier celles dont nous sommes les partenaires, pour qu'elles puissent être de véritables contre-pouvoirs dans leur pays et ainsi contribuer efficacement à la lutte contre la corruption. **Les participant-es ont également souligné qu'il n'est pas normal que les bailleurs de fonds ne soient soumis à aucun contrôle démocratique. En effet, les représentant-es belges à la Banque mondiale et au FMI ne rendent pas compte de leurs actions devant les parlementaires.**

Retrouvez l'intégralité des arguments sur entraide.be/analyse-2022-03

■ Renaud Vivien

Interdisons les produits des colonies israéliennes !

Signez la pétition sur madeinillegality.org



L'établissement de colonies de peuplement dans un territoire occupé est une violation du droit international et constitue même un crime de guerre. Pourtant, l'Union européenne renforce la colonisation israélienne en important dans nos supermarchés de nombreux produits provenant des colonies illégales. Vous pouvez agir.

Une coalition de plus de 30 organisations de la société civile, dont Entraide et Fraternité, ont lancé une Initiative citoyenne européenne (ICE) pour demander à l'Union européenne (UE), qui se veut la promotrice de l'État de droit, de respecter ses obligations en mettant fin au commerce avec les colonies en territoires occupés.

Objectif : 1 million de signatures européennes

Si nous parvenons à rassembler un million de signatures en un an, **cela obligera la Commission européenne à proposer un acte législatif concret afin que l'Union européenne mette un terme à son commerce avec les colonies établies dans des territoires occupés** ! Le gouvernement belge a annoncé suivre de près cette Initiative citoyenne européenne (ICE). Si un maximum de citoyen·nes belges la signent, cela l'encouragera donc à jouer un rôle moteur sur le sujet au niveau européen !

Ce que nous dénonçons

La colonisation israélienne en toute impunité

Le 17 janvier 2022, des représentants de l'UE et des États membres assistaient à l'expulsion et à la destruction de la maison de la famille palestinienne Salhiye au profit de colons israéliens, à Jérusalem-Est. En réaction, l'UE ainsi que la ministre des Affaires étrangères belge, Sophie Wilmès, ont réaffirmé que « *L'expansion des colonies, les démolitions, les expulsions sont illégales au regard du droit international et compromettent considérablement les perspectives de paix.* »

Ces condamnations permanentes n'empêchent pourtant pas Israël de poursuivre sa politique de colonisation. De 262.500 en 1993, la population israélienne installée dans le territoire occupé a quasiment triplé, atteignant 678.800 colons.

Une colonisation consolidée par son économie

Suite à la mise en place par le gouvernement israélien de plusieurs dispositifs attractifs qui incitent les entreprises israéliennes des secteurs industriels et

agro-industriels à s'installer dans les colonies, une importante vie économique s'y est développée au fil des années. Ces activités économiques contribuent au maintien de la colonisation et à son expansion.

Une colonisation renforcée par le commerce avec l'UE

L'UE est le premier marché d'exportation pour Israël. Or, **une part considérable des produits israéliens exportés vers l'UE et qui se retrouve dans nos supermarchés provient en réalité des colonies**. Alors même que l'UE dénonce la colonisation israélienne établie dans le territoire palestinien occupé - colonisation qui constitue un crime de guerre selon le Statut de Rome -, elle contribue à la renforcer avec ses relations commerciales, elle contribue à la prospérité de ces dernières !

Ce que nous demandons

Interdire le commerce avec les colonies : une obligation

Face à ces violations, les États tiers comme la Belgique ou l'UE ont des obligations : celle de faire respecter le droit international, celle de ne pas y apporter aide ou assistance.

Signez l'ICE pour interdire le commerce avec les colonies israéliennes !

En signant cette Initiative citoyenne européenne :

- vous demandez à l'UE de mettre fin au commerce avec les colonies illégalement établies dans tous les territoires occupés, y compris le territoire palestinien occupé ;
- vous demandez à l'UE d'appliquer le droit international et les droits humains de manière cohérente, y compris dans ses relations commerciales ;
- vous signifiez à l'UE que vous ne voulez plus risquer par vos achats d'être complice de la colonisation et des violences infligées, entre autres, au peuple palestinien.

Signez la pétition sur madeinillegality.org

Juste Terre ! Publication commune Entraide et Fraternité asbl et Action Vivre Ensemble asbl

Siège rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles | T 02 227 66 80 | info@entraide.be | www.entraide.be | www.vivre-ensemble.be
Conception - coordination V. Martin, C. Houssiau | **Éd. responsable** A. Fischer | **Maquette et Impression** Snel | **Photos** Entraide et Fraternité (sauf mention contraire)
Attestation fiscale pour tout don à partir de 40 €/an. Nos deux organisations sont habilitées à recevoir des legs par testament.

Avec le soutien de



Belgique
partenaire du développement

Entraide et Fraternité - IBAN BE68 0000 0000 3434 - Merci

Cette publication est réalisée avec le soutien de la DGD, ce qui nous permet de consacrer vos dons au soutien direct de nos partenaires dans le Sud.